

Questions orales

Je crois avoir dit à la Chambre, il y a quelques semaines, que nous tentions présentement de définir une politique globale dans le domaine international. J'espère être en mesure, d'ici quelques semaines, dès que le cabinet se sera prononcé, de donner satisfaction à l'honorable député.

● (1520)

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence va donner la parole au député pour une question supplémentaire puis passera à l'ordre du jour.

[Français]

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander à l'honorable ministre des Transports si cette politique globale comprend l'attribution de la ligne de Milan?

M. Marchand (Langelier): Oui, monsieur le président. J'espère qu'en même temps nous serons en mesure d'attribuer la ligne de Milan à l'un des deux grands courriers canadiens, et peut-être un peu avant, si c'est possible.

* * *

LES TRANSPORTS

L'ÉQUIPAGE DU «TRAVETAL»

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si la Chambre le permet, j'aimerais élucider une réponse que j'ai donnée à l'honorable député de Dartmouth-Halifax-Est la semaine dernière, et qui a créé un peu de confusion.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord pour que l'honorable ministre ait quelques instants pour clarifier une réponse donnée la semaine dernière?

Des voix: D'accord.

M. Marchand (Langelier): J'avais indiqué, monsieur l'Orateur,—et je serai très bref—que le *Travetal* aurait un équipage d'officiers du Commonwealth, et aussi un équipage ordinaire non certifié du Commonwealth, au bout de deux ans.

Ma réponse était vraie quant aux officiers. Elle n'est pas vraie quant au reste de l'équipage. Le reste de l'équipage peut très bien rester espagnol, et aucune disposition de la loi sur la marine marchande n'empêche que cette situation se produise.

[Traduction]

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'en aurais fait l'objet d'une question de privilège pour que le ministre puisse y apporter une rectification. Peut-il rassurer le peuple canadien et, surtout, les marins canadiens sur le fait qu'il n'y a pas contravention à la loi quant à l'emploi d'étrangers sur des navires voyageant entre un port canadien et un autre port ni quant aux permis de travail canadiens?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je pense que vous savez quelle sera la situation jusqu'au 11 août, car le permis a été prolongé de deux mois. En ce qui concerne les officiers, ils doivent être titularisés aux

[M. Marchand (Langelier).]

termes de la loi sur la marine marchande du Canada, mais pour le reste de l'équipage, cela n'est pas nécessaire. Bien sûr, des travailleurs pourraient se trouver frustrés dans une certaine mesure car l'équipage espagnol restera à bord du *Travetal* si nous prorrogeons le permis.

M. Olausen: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député voudrait poser une question supplémentaire. Nous avons dépassé de quelques minutes la période des questions et peut-être le député de Coast Chilcotin pourrait-il ne prendre la parole que demain sauf si la Chambre est d'accord pour lui accorder le temps de poser sa question supplémentaire.

Des voix: D'accord.

M. Harry Olausen (Coast Chilcotin): Monsieur l'Orateur, pour faire suite aux questions adressées au ministre des Transports, le ministre pourrait-il nous dire comment la loi sur l'Immigration s'applique au *Travetal* en ce qui concerne les équipages étrangers?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, elle ne s'applique pas du tout, je crois.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures invoque-t-il le Règlement?

M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Puis-je obtenir la permission de la Chambre pour revenir à l'appel des motions afin de déposer un document?

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DU COMMUNIQUÉ DE L'OTAN RELATIF À LA CONFÉRENCE DE COPENHAGUE

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer dans les deux langues le texte du communiqué publié par le Conseil de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à la suite des réunions du Conseil auxquelles j'ai assisté à Copenhague les 14 et 15 juin.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE PROGRAMME DE LA VISITE DE M^{me} GANDHI

M. l'Orateur: Avant de passer à l'ordre du jour, j'aimerais, si vous le permettez, dire quelques mots. Les députés sont au courant que la Chambre sera honorée demain par la visite du premier ministre de l'Inde, M^{me} Gandhi. Puis-je rappeler aux députés que l'on prévoit actionner la sonnerie d'appel pendant 10 minutes à compter de 10h50 et que les cérémonies débiteront à 11 heures. Une fois la séance terminée, une réception sera donnée en l'honneur de M^{me} Gandhi par les Orateurs des deux chambres dans la salle du comité des chemins de fer. Les députés et leurs épouses